

## Déclaration UE de conformité simplifiée

**C E** La société RADEMACHER Geräte-Elektronik GmbH déclare par la présente, que le produit Minitélécommande bicanal RP-MHS-RF63 répond aux exigences de la directive **2014/53/UE (Directive RED)**.

Le texte intégral de la déclaration de conformité UE est disponible sur le site Internet suivant :

[www.rademacher.de/ce](http://www.rademacher.de/ce)

### **RADEMACHER**

Geräte-Elektronik GmbH  
Buschkamp 7  
46414 Rhede (Allemagne)  
[info@rademacher.de](mailto:info@rademacher.de)  
[www.rademacher.de](http://www.rademacher.de)

Service après-vente :  
Téléphone 01807 933-171\*  
Fax +49 2872 933-253  
[service@rademacher.de](mailto:service@rademacher.de)

\* 30 secondes gratuites, puis 14 ct / minute depuis le réseau filaire allemand ou téléphone mobile 42 ct / minute maxi (en Allemagne)



## **Minitélécommande bicanal**

**RP-MHS-RF63**

Référence 8000 00 55



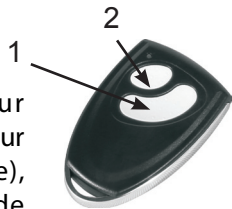
VBD 607-10 (08.17)

## Chère cliente, cher client,

En achetant cette télécommande, vous avez opté pour un produit de qualité de la société RADEMACHER. Nous vous remercions de votre confiance !

### Connexion au récepteur

Concernant le mode opératoire pour connecter la télécommande à votre récepteur (commande, motorisation ou similaire), nous vous prions de consulter le mode d'emploi de l'appareil correspondant. Utilisez exclusivement la télécommande pour la commande d'appareils RADEMACHER.



### Caractéristiques techniques

Réf. :	8000 00 55
Fréquence :	433,92 MHz AM
Codage de sécurité :	Keeloq
Tension de service :	12 V, 27 A
Poids avec pile :	env. 38 g
Dimensions :	(LxHxP) : 38 x 65 x 11 mm

### Remplacement de la pile

Si la portée de l'émetteur diminue et devient ainsi insuffisante ou si son voyant de contrôle ne s'allume plus lors de l'actionnement, il convient de remplacer les piles. Utilisez uniquement des piles de rechange du même type et respectez la polarité correcte lors de l'insertion.

Nous vous prions de déposer les piles usagées dans les bacs de collecte prévus à cet effet.

### Clauses de garantie

RADEMACHER Geräte-Elektronik GmbH accorde une garantie de 24 mois sur les appareils neufs dans la mesure où ces appareils ont été installés conformément au guide d'installation / mode d'emploi. Cette garantie couvre tous les défauts de construction, de matériaux et de fabrication.

Vos droits de garantie légaux ne sont pas affectés par cette garantie.

### Les dommages résultant des causes suivantes sont exclus de la garantie :

- Montage ou installation incorrects
- Non-respect des instructions du mode d'emploi et d'installation
- Utilisation ou sollicitations incorrectes
- Influences extérieures telles que les chocs, les coups ou les intempéries
- Réparations et modifications effectuées par des tiers non agréés
- Utilisation d'accessoires inappropriés
- Tout dommage résultant de surtensions (la foudre par exemple)
- Dysfonctionnements résultant d'interférences de fréquences radio et d'autres parasites

L'acquisition du nouvel appareil chez un de nos revendeurs spécialisés agréés est une condition préalable pour la validité de la garantie. Cela doit être justifié par une copie de la facture. RADEMACHER élimine gratuitement les défauts et les vices qui apparaissent pendant la durée de la garantie soit par réparation, soit par remplacement des pièces concernées ou par livraison d'un appareil de remplacement neuf ou de la même valeur. Une livraison de remplacement ou une réparation dans le cadre de la garantie n'implique pas une prolongation générale de la durée de la garantie d'origine.

### Attention :

Nous vous prions de vérifier l'état de charge de la pile **avant** de réclamer et de nous retourner l'émetteur !